

# L'Europe doit se doter d'une constitution numérique

## Opinion

**Laurent Hublet et  
Frédéric Pivetta**

Respectivement entrepreneur dans le numérique, philosophe (cofondateur et CEO de BeCentral) et entrepreneur en big data/AI à des fins sociétales (Managing Partner, Dalberg Data Insight)

■ Nous devons agir d'urgence si nous ne voulons pas glisser vers un totalitarisme à la chinoise ou un capitalisme de surveillance à l'américaine. Donnons aux citoyens les garanties de liberté individuelle et collective dans un monde connecté partout et tout le temps.

Ce matin d'avril 2022, Madame Martin rêve d'évasion et se rend sur le site de sa compagnie aérienne préférée pour réserver ses prochaines vacances. Malheureusement, son navigateur l'en empêche. Son smartphone est formel: Madame Martin n'est pas une bonne citoyenne. La semaine dernière, elle a traversé la rue lorsque le feu était rouge. La semaine d'avant, elle a prononcé un juron après avoir raccroché avec un employé communal. À cause de ces mauvais comportements, le score social de Madame Martin est bas. Et qui dit score social bas dit "pas de billet d'avion".

L'histoire de Madame Martin n'est pas le scénario d'un film de science-fiction ou d'un épisode de la série "Black Mirror"; c'est l'his-

toire vécue aujourd'hui par 9 millions de citoyens chinois, interdits de vol domestique par le système de *scoring* social développé par leur gouvernement avec le concours de sept entreprises technologiques (dont Alibaba et Didi). Le régime chinois a compris tout le potentiel de surveillance offert par la combinaison de capteurs omniprésents et d'algorithmes de traitement de bases de données massives. Allié à des entreprises, il est en train de mettre en place un totalitarisme numérique.

Aux États-Unis, des voix influentes et peu suspectes de paranoïa technophobe, comme Shoshana Zuboff (professeur à la Harvard Business School), commencent à s'élever contre les dangers d'un "capitalisme de surveillance" qui s'est mis en place ces vingt dernières années.

### Le mal est double

“Quel mal y a-t-il à ce qu’une firme privée sache tout de moi ou presque, si ce n’est que pour me vendre du savon ou des vacances”, me direz-vous? Le mal est double.

D’une part, certaines utilisations commerciales pourraient avoir un impact immense sur votre vie. Imaginez que vos données les plus intimes se retrouvent entre les mains de votre compagnie d’assurance. Ou de votre contrôleur fiscal.

D’autre part, le danger d’une utilisation politique mal intentionnée des données est bien réel, comme l’a encore montré le scandale de Cambridge Analytica. Il faut rendre justice aux firmes de la Silicon Valley.

Les cadres d’Apple ont refusé d’ouvrir le système d’exploitation de l’iPhone à la NSA (agence de sécurité gouvernementale américaine). Les employés de Google se sont mobilisés pour que les systèmes

d’intelligence artificielle développés par la firme ne soient pas utilisés à des fins militaires. Toutefois, les balises morales de la politique américaine actuelle doivent nous pousser à bien moins de naïveté et bien plus de vigilance.

### L’Europe prise en étau

L’Europe, qui ne dispose d’aucun grand acteur dans le secteur numérique, est aujourd’hui prise en étau entre le totalitarisme numérique chinois et le capitalisme de sur-

veillance américain. Le sujet est plus politique qu’économique. Notre droit à un espace de liberté individuelle est en jeu ; mais entre le Brexit et le réchauffement climatique, le sujet n’intéresse pas grand monde.

Pourtant, le droit à l’intimité est loin d’aller de soi. Il est récent et il a été acquis de haute lutte. Le concept de vie privée s’est développé en même temps que la classe moyenne. Il y a deux ou trois cents ans, le droit à une intimité était réservé à une petite

élite, tout comme la propriété de son logement voire de son corps. Ce droit à l’intimité se trouve au cœur de l’histoire des idées européenne, issu du dialogue intérieur dont parlait Platon. Il est essentiel, parce qu’il est une condition nécessaire à la liberté de penser et d’inventer.

### Les pistes

Dès lors, que faire pour sauvegarder notre intime liberté?

Pour Ross Douthat, éditorialiste du *New York Times*, la seule réponse est un retrait volontaire du monde virtuel: chacun doit s’astreindre à “moins d’Internet”. On ne peut pas se satisfaire de cette réponse, pour

deux raisons.

Primo, cela ressemble à sevrer un héroïnomane en lui disant qu’il doit arrêter de se droguer. Peu de chances que cela fonctionne et ce ne serait sans doute qu’au détriment de nombreux emplois dans le numérique. Secondo, la réponse de Douthat implique que

chacun renonce à certains des avantages de la technologie numérique. Or ce n’est pas la technologie qui est en jeu,

c'est l'utilisation qui en est faite par des États ou des firmes.

C'est encore une fois une question politique, non une question technologique ou économique. Il faut préserver la promesse d'une amélioration de la santé, de l'apprentissage ou de la mobilité grâce

à la technologie. En quelque sorte: un monde meilleur. Et dans un contexte de réchauffement climatique et de croissance démographique, la technologie est indispensable pour résoudre ces défis.

Une autre possibilité serait que l'Europe ferme ses frontières numériques: une sorte de "webxit européen". La Chine a montré qu'il est technologiquement possible de le faire. Mais cette solution ne nous satisfait pas. D'une part, elle présente un risque économique majeur. Le numérique constitue la principale source de croissance aujourd'hui. Étant donné le retard pris par l'Europe dans le développement d'infrastructures technologiques (5G, supercalculateurs), le protectionnisme numérique nous conduirait inéluctablement à une régression économique. D'autre part, l'idée que l'Europe numérique se referme sur elle-même irait à l'encontre des valeurs de la construction européenne et exigerait une forme de gouvernement plus autoritaire. Elle marquerait aussi la fin d'une vision universelle du web. Ce serait la mort d'un magnifique projet né sur les rives du lac Léman et réalisé par un informaticien anglais (Tim Berners-Lee) et un ingénieur belge (Robert Caillau).

**Pour une constitution numérique**

Que faire alors? Nous proposons que l'Europe se dote d'une constitution numérique. Il s'agirait d'un texte fondateur, reprenant les droits et devoirs numériques fondamentaux des citoyens. Ce projet doit faire advenir une Europe numérique qui ne soit ni un totalitarisme à la chinoise ni un capitalisme de surveillance à l'américaine. Il doit donc être au cœur de la stratégie numérique européenne pour la prochaine décennie. Des premières graines ont été semées, avec le Règlement sur la Protection des Données (GDPR), la

réglementation sur le droit d'auteur et les recommandations éthiques sur l'intelligence artificielle. Il faut maintenant aller plus loin. Nous devons utiliser la puissance de notre marché intérieur, nos traditions po-

litiques et l'histoire de nos démocraties pour faire monter le niveau:

donner aux citoyens les garanties de liberté individuelle et collective dans un monde connecté partout et tout le temps. La question économique est secondaire et n'est pas aussi sensible que l'on croit. Les citoyens et les acteurs économiques doivent être responsabilisés pour pouvoir continuer à vivre dans un monde de liberté. L'extrême polarisation numérique (alimentées par de réelles inégalités) n'a déjà que trop débordé sur nos mondes réels. Il faut agir d'urgence si nous ne voulons pas finir comme Madame Martin. Un monde dans lequel tout se sait et tout est prévisible est un monde sans pitié, oubli ou pardon. Nous ne voulons pas vivre dans un tel monde.

→ *Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction. Titre original: "Coincée entre le totalitarisme numérique chinois et le capitalisme de surveillance américain, l'Europe doit se doter d'une constitution numérique".*

Un monde  
dans lequel tout  
se sait et tout est  
prévisible  
est un monde  
sans pitié, oubli  
ou pardon.  
Nous ne voulons  
pas vivre dans  
un tel monde.